

# **RAPPORT DE LA DEUXIEME JOURNEE DE L'ATELEIR REGIONAL DE PRIORISATION DES STRUCTURES SANITAIRES OFFRANT LES SOINS OBSTATRICUX ET NEO-NATAUX D'URGENCE EN COTE D'IVOIRE**

**Grand Bassam, 10 septembre 2019**

La deuxième journée a débuté à 09h00 par la mise en place du Présidium :

❖ Présidium :

- Président : M. ANDOH Hyacinthe (DCA-PNSME)
- 1er assesseur : Pr Joseph VYANKANDONDERA (UNFPA)
- 2<sup>ème</sup> assesseur : Dr KOFFI Jean-Claude (DD Grand-Bassam)

Ensuite les rapporteurs du jour ont été choisis :

- Dr KONE Séidou (PNSME)
- M. DOUMBIA Daouda (PNSME)

Après la mise en place du présidium et de la désignation des rapporteurs, Pr Jeannette DANOY a procédé à la présentation des TDRs des travaux de groupes.

En introduction, Pr DANOY a fait le rappel des activités de la première journée.

Concernant les TDRs, il faut retenir que chaque groupe devait désigner:

- Un Président
- Un rapporteur avec une maîtrisant le logiciel Excel

Ensuite, elle a décliné les étapes des travaux de groupes :

**Etape 1 :**

- Détermination du nombre de maternités SONU selon le standard international : Un maximum de 5 SONU pour 500 000 habitants dont un moins 1 SONUC.
- Sélectionner les maternités SONU par région sanitaire en tenant compte du critère principal de sélection (Retenu par consensus à savoir au moins 40 accouchements par mois). Secondairement tenir du nombre de personnel qualifié et du nombre en déficit des fonctions signalétiques.

Pour les plénière, elle a précisé que chaque groupe devra présenter les résultats de ses travaux suivis de discussion.

Ensuite, elle a présenté les étapes des autres jours de l'atelier à savoir les étapes :

**Etape 2 :** relative à la révision du réseau de maternité SONU proposé par chaque groupe en plénière

**Etape 3 :** Il s'agira de décrire les liens de référence entre les formations sanitaires SOUNB et SONUC.

**Etape 4 :** Portera sur la description des besoins en Sages-Femmes en tenant compte du critère d'au moins 5 Sages-Femmes par SONU et chaque Sage-Femme doit faire au plus 40 accouchements par mois.

**Etape 5 :** Il sera question de décrire les forces et les faiblesses (de chaque formation sanitaire sélectionnée en prenant en compte les activités, la qualification du personnel, du déficit en fonctions signalétiques des formations sanitaires, des infrastructures des formations sanitaires et du management.

Après la présentation des TDRs, les 4 groupes constitués à J1 ont débuté les travaux. Jusqu'à 16h15 mn.

La restitution a commencé par la région sanitaire Abidjan 1 Grands Ponts, suivi d'Abidjan 2, de Lôh-Djiboua et du Sud Comoë.

Au terme des présentations on, retient pour :

- La région sanitaire d'Abidjan 1 Grands Ponts : 25 SONU dont 6 SONUC et 19 SONUB
- La région sanitaire d'Abidjan 2 : 34 SONU avec 10 SONUC et 24 SONUB
- La région sanitaire du Lôh-Djiboua : 9 SONU avec 2 SONUC et 7 SONUB
- La région sanitaire du Sud-Comoë : 6 SONU dont 4 SONUC et 2 SONUB

La deuxième journée a pris fin 18h00 pour le grand groupe et à 19h10 par la séance de débriefing des équipes du PNSME, SIG, de l'UNFPA et des facilitateurs.

**Les rapporteurs :**

Dr Séidou KONE (PNSME)

M. DOUMBIA Daouda (PNSME)